

Accueil Urbanisme

De: philippe giammarioli <philippe.giammarioli@gmail.com>
Envoyé: jeudi 26 avril 2018 22:03
À: Accueil Urbanisme
Objet: Enquête publique modification du PLU

E77

Bonjour,

veuillez prendre en considération mes remarques concernant le projet de modification du PLU et les porter au registre de l'enquête publique.

Arrêtons le massacre de nos quartiers ST ANTOINE et ST JACQUES, **non à la pénétrante et modification du PLU.**

Stop aux dépenses pharaoniques, pour réaliser un tronçon de route qui va être l'un des plus coûteux de notre département, dans le seul but de donner satisfaction à quelques résidents et élus.

Alors disons non à ce projet qui dure depuis plus de 50 ans, et qui ne reflète plus la situation actuelle, l'origine du projet devait permettre la liaison entre les communes de GRASSE et CANNES, aujourd'hui cela est fait. A quoi bon vouloir s'obstiner à déplacer le problème de circulation des secteurs des 4 chemins, et route de Pégomas sur les quartiers de ST Antoine et ST Jacques.

Il serait grand temps de lancer les études nécessaires à réaliser les aménagements nécessaires pour canaliser le flux de véhicule provenant de l'ouest du département des Alpes Maritimes, lancer les études pour réaliser un vrai contournement de la ville de GRASSE, avant le désastre et le massacre de nos quartiers, ce qui soulagerait sensiblement la circulation dans nos quartiers.

Je suis fermement opposé à ce projet désastreux qui va détruire notre quartier, et la destruction de la faune et la flore, avec la construction de 2 viaducs énormes au beau milieu de notre campagne, qui ne manqueront pas de polluer le paysage sans compter l'impact sur l'environnement et la qualité de vie.

Les chemins des loubonnières et de château folie, où doivent être réalisés ces 2 viaducs, là où poussent des variétés de fleurs et de plantes protégées (tulipa clusiana, tulipa agenesis, anemona coronaria...), également un nombre très importants d'oliviers de plus de 300 ans sans compter des chênes centenaires, des pins et biens d'autres espèces qui font de cet endroit un lieu de calme et de sérénité.

Demain, il ne sera plus que désastre visuel, augmentation de la pollution de l'air, ajouter à la pollution sonore.

Cela fait 6 générations que nous résidons dans ce quartier, demain nous serons obligés de vivre un enfer, perte de notre qualité de vie environnementale, sans compter la dévalorisation de notre bien. Depuis 1968 notre terrain est gelé, sans pouvoir en jouir pleinement, perte de l'exploitation de notre

oliveraie (70 oliviers), destruction d'un bassin de 160m³, des restanques en pierres, ainsi que la perte de l'accès à notre propriété.

Le tracé de prolongement de la Pénétrante à travers St Antoine et St Jacques je le combat depuis des années. J'ai formé un recours actuellement examiné par la Cour Administrative d'appel de Marseille.

Pour cette raison je donne un avis défavorable à ce projet de PLU.

Certains points du projet ne me semblent pas très clairs, en particulier leur nécessité et leur impact financier.

Mr Giammarioli Philippe
59 chemin de château folie
06 130 Grasse